

# Capitaine des jeux

Nomination :

Le/la capitaine des jeux est nommé pour un an, par le comité de l'AS, à l'issue de l'assemblée générale.

Rôle :

Le/la capitaine des jeux est l'interface de référence des divers capitaines d'équipes, en s'assurant régulièrement du bon fonctionnement de l'ensemble,

- Intervient à leur demande en cas de conflit (dates, disponibilité des joueurs, ...),
- Assure, le cas échéant, leur remplacement ponctuel,
- Organise deux à trois fois au cours de la saison une réunion des capitaines pour faire le point du fonctionnement et des suggestions d'amélioration,
- S'assure, en début de saison, de la cohérence des engagements des diverses équipes, notamment des conflits potentiels entre les compétitions du calendrier,
- Il participe en début d'année à la réunion d'établissement du calendrier des compétitions avec la direction du Golf.